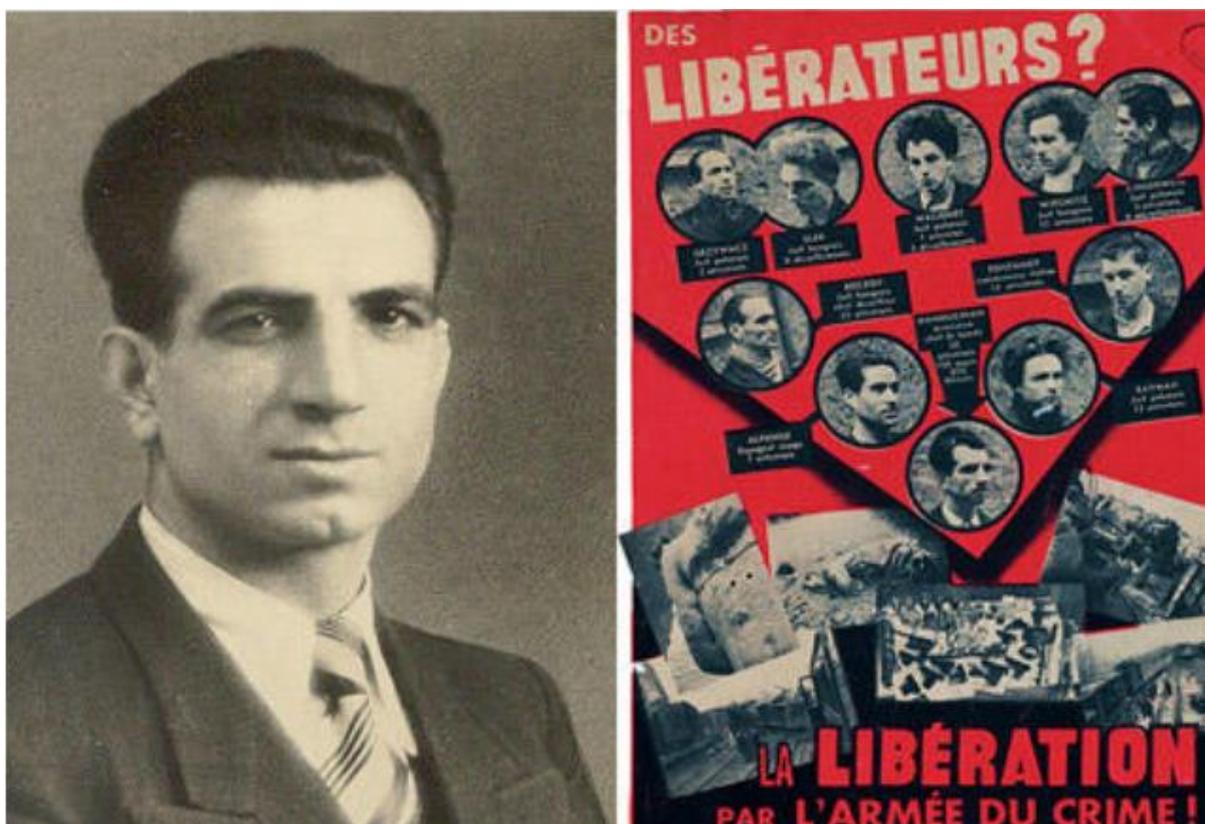


## DOSSIER POUR LE TRANSFERT DES CENDRES DE MISSAK MANOUCHIAN AU PANTHEON



**« Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. »**

*Missak Manouchian, Lettre à Mélinée, Prison de Fresnes, 21 février 1944*

**«Vous avez hérité la nationalité française, nous l'avons méritée. »**

*Lors de son simulacre de procès, Missak Manouchian ripostant à ses accusateurs*

Monsieur Emmanuel Macron, président de la République, a signé le 22 août 2021 le décret autorisant le transfert des cendres de Joséphine Baker au Panthéon<sup>1</sup>. Ce faisant c'est l'engagement des étrangers dans la cause de la liberté et dans la défense des principes et des idéaux républicains qu'il a honoré et reconnu. Ces dernières années, en particulier depuis le transfert au Panthéon de Geneviève Anthonioz-De Gaulle, Germaine Tillion, Pierre Brossolette et Jean Zay, ce sont les héros qui ont maintenu l'honneur de la France aux pires heures de notre histoire, alors que d'autres livraient le pays à la soumission et la collaboration, qui ont été mis en valeur.

Français de fraîche date ou depuis des générations, hommes et femmes, membres de la Résistance intérieure ou combattants de la France libre, ils ont émergé, soixante-dix ans plus tard, après que l'Histoire a fait son œuvre, comme les figures emblématiques de l'unité et de l'universalité de la République.

Nous sommes dans un moment historique où va progressivement, avec le temps, se clore la séquence d'hommage national aux héros de la seconde Guerre mondiale. Il nous paraît important que ne soit pas oublié l'un des résistants les plus emblématiques et les plus unanimement respectés, qui symbolise l'engagement des étrangers dans le combat contre le nazisme et pour la République au nom de l'écho de la France dans le monde. En effet, la France n'est pas simplement un territoire et une population, c'est un pays « plus grand que lui-même » qui a toujours représenté pour le monde entier un symbole et un espoir de bonheur. Il y a encore quelques mois les insurgés de la place Maidan en Ukraine chantaient la Marseillaise comme avant eux tous les peuples qui dans le monde se sont soulevés contre l'arbitraire et la misère depuis 1792.

**Ce héros emblématique s'appelle Missak Manouchian.**

### **1. Qui est Missak Manouchian (1906-1944) ?**

Missak, dit Michel, Manouchian, né le 1er septembre 1906 à Hisn-ı Mansur dans l'Empire ottoman et mort fusillé à trente-sept ans le 21 février 1944 au fort du Mont-Valérien, est un arménien immigré, poète et résistant.

Rescapé du génocide arménien et formé au métier de menuisier, il se réfugie en 1925 en France, pays de « préférence » qu'adoptera sa veuve. Ouvrier tourneur autodidacte, il s'engage à la suite de la crise du 6 février 1934 dans le militantisme antifasciste qu'anime le mouvement communiste, et devient en juillet 1935 un cadre de l'Internationale communiste. Il prend la direction du journal *Zangou*, publié par la section française du HOC, Comité de secours pour l'Arménie, puis de l'Union populaire franco-arménienne, relais successifs du syndicat de la Main-d'oeuvre Immigrée (MOI) auprès des ouvriers arméniens.

Il entre dans la Résistance en 1941 et est versé en février 1943 dans les FTP-MOI de la région parisienne. Alors que les arrestations se multiplient, il est choisi en août 1943 pour en être le

---

<sup>1</sup> Voir Annexe 3

commissaire militaire et est arrêté trois mois plus tard. Figure de la résistance armée, il meurt, fusillé au Mont-Valérien, « en soldat régulier de l'Armée française de la Libération » avec ses camarades de l'Affiche rouge, « étrangers et nos frères pourtant ». Il est inhumé au cimetière d'Ivry-sur-Seine avec les autres membres du groupe Manouchian.

## 2. L'initiative de 2014

Un premier projet de transfert des cendres **du groupe Manouchian** au Panthéon a vu le jour en 2014, sur une initiative de Jean-Marc Germain, à l'époque député des Hauts-de-Seine. Une tribune parue dans le journal *Le Monde* le 20 février 2014 a rendu publique cette initiative<sup>2</sup>. Elle était accompagnée d'un Appel pour l'entrée au Panthéon du Groupe Manouchian<sup>3</sup> et d'une pétition, qui a réuni plus de 1 000 signataires.

La publication de cette tribune a précédé d'un jour l'annonce par le président de la République de l'entrée au Panthéon de quatre résistants. Le 21 février 2014, lors de la cérémonie d'hommage à la Résistance au Mont-Valérien, François Hollande a en effet annoncé l'entrée au Panthéon en 2015 de quatre figures de la Résistance, deux hommes (Jean Zay, Pierre Brossolette) et deux femmes (Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz) où ils devaient rejoindre quatre Compagnons de la Libération : Jean Moulin, René Cassin, Félix Eboué et André Malraux.

Ce même jour, le secrétaire national du PCF estimait « choquante » « l'absence d'un résistant communiste » dans la liste des panthéonisés. Il considérait que cet hommage national était incomplet, puisqu'il réunissait plusieurs familles politiques de la Résistance - les gaullistes, les socialistes et les radicaux -, mais ignorait une composante essentielle du combat contre les nazis et le régime de Vichy. On aurait pu en effet imaginer que deux autres résistants majeurs, un homme et une femme, fussent honorés à cette occasion, Marie-Claude Vaillant-Couturier et Missak Manouchian.

L'initiative du député Germain était fondée sur :

- le choix de la « panthéonisation » non pas d'une personne, mais d'un groupe ;
- la référence restrictive à l'appartenance communiste du groupe Manouchian (« bien que communistes ») ;
- la tentative de faire de cette unité combattante une préfiguration de « ce qui deviendra l'Europe d'aujourd'hui », avec une référence directe à Jean Monnet.

---

<sup>2</sup> Voir Annexe 4

<sup>3</sup> <https://manouchian-pantheon.com/>

### 3. Le projet de 2021

Ce projet est porté conjointement par Unité laïque et la Ville de Valence, avec le soutien et la validation d'un conseiller scientifique, historien indiscutable de la période et auteur de plusieurs ouvrages sur les étrangers dans la Résistance française (voir 4.2. Comité opérationnel).

L'un des éléments de la proposition d'entrée au Panthéon de Missak Manouchian réside dans l'exemplarité de son choix de la France et de son intégration à la République, au moment où en ce premier 21<sup>ème</sup> siècle, ces questions sont essentielles pour l'avenir de notre pays.

Le texte du plaidoyer servira de base et de justification à l'ensemble de l'entreprise. Il devra prendre en compte la totalité des facettes de la vie et de l'action de Missak Manouchian et les inscrire dans une perspective historique, morale et citoyenne, susceptible d'emporter l'adhésion de tous les interlocuteurs. C'est pourquoi (voir calendrier d'action) sa conception et sa rédaction devront être particulièrement soignées.

En particulier, ce plaidoyer devra éviter les écueils suivants :

- Communautarisation arménienne de l'initiative, même s'il ne faut nullement nier ses origines ;
- Concurrence entre les différentes associations et partis politiques qui portent la mémoire de du groupe Manouchian et de son chef ;
- Déception et frustration des familles des autres membres du groupe Manouchian.

Il devra pour cela s'appuyer sur un parrainage politique qui pourrait associer des parlementaires et des personnalités venant de tous les partis. Il faudra de même opérer un dosage équilibré entre les différentes associations, les institutions et les personnalités constituant le comité de parrainage. C'est en ce sens que sont orientées les propositions faites au chapitre 4 (Instances de projet).

## 4. Instances de projet

### 4.1. Porteurs du projet

Les instances de projet sont organisées de la manière suivante :

- Un comité opérationnel portant le projet au quotidien, constitué de l'association Unité laïque, de la Ville de Valence ;
- Un conseiller scientifique ;
- Un comité de parrainage, composé de personnalités de tous horizons ; l'Académicien français **Pascal Ory** a été le premier à donner son accord ;
- Un comité de soutien constitué d'institutions et d'associations.



## 4.2. Comité opérationnel

### - *Unité laïque*



Unité laïque a pour objet la défense, la promotion et le développement de la laïcité, en France, dans l'Union européenne et dans les instances internationales et supranationales. Elle attache une importance particulière au maintien, au respect et au développement de la laïcité dans les institutions de l'État et dans les collectivités territoriales. Elle œuvre à l'unité des laïques.<sup>4</sup>

Unité laïque est attachée aux principes républicains et à l'idéal d'universalisme, qui nous rappellent que l'on est Français non par le sang reçu, mais par choix et engagement. La conduite héroïque de Missak Manouchian et son attachement aux idéaux que défend Unité laïque illustrent ce combat jusqu'au sacrifice.<sup>5</sup>

### - *La Ville de Valence*



La Ville de Valence est la seule collectivité, dans le cadre de Valence Romans Agglo et avec l'accompagnement du département de la Drôme, à avoir conçu et à promouvoir, sur fonds entièrement publics, un centre de culture, de mémoire et d'histoire des Arméniens de France<sup>6</sup>, inscrivant ainsi ce passé et ces cheminements dans la droite ligne de l'intégration à la République et de l'émancipation des êtres humains qui ont accompli ce parcours.

C'est la rencontre des projets, des idéaux et des réalisations d'Unité laïque et la Ville de Valence qui permet de porter le projet éminemment républicain, unificateur et porteur d'exemple du transfert des cendres de Missak Manouchian au Panthéon.

## 4.3. Conseiller scientifique

**Denis Peschanski** est historien et directeur de recherche au CNRS depuis 2005. Il est spécialiste de l'histoire du communisme, de la France de Vichy et des « années noires ». Il est également chercheur en Memory studies et spécialiste de la politique mémorielle.

Il est membre depuis 2016 du Centre européen de sociologie et de science politique (Paris 1, EHESS, CNRS). Associé à deux fondations, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et Fondation pour la Mémoire de la Shoah, il préside le conseil scientifique du Mémorial du camp de Rivesaltes depuis 2001. Depuis 2006, il préside le conseil scientifique du Mémorial de Caen. Depuis 2009, il est membre du conseil scientifique du mémorial de la Shoah, depuis 2012 du conseil scientifique de Yahad-in-Unum, depuis 2017 du conseil scientifique de l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) et depuis 2017 du conseil scientifique de l'ECPAD. En 2011 et 2012, il a été conseiller près le président du conseil

<sup>4</sup> Voir la Déclaration de principe d'Unité laïque en Annexe 2

<sup>5</sup> Voir le communiqué de presse d'Unité laïque du 16 mai 2021 en Annexe 1

<sup>6</sup> Centre du patrimoine arménien <https://www.le-cpa.com/>

départementale de Seine-Saint-Denis pour les questions d'histoire et de mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Il est responsable du comité de suivi du Musée de la Résistance nationale (Champigny).

Il est l'auteur entre autres de :

***Le Sang de l'étranger : les immigrés de la MOI dans la Résistance*** (avec Stéphane Courtois et Adam Rayski), Paris, Fayard, 1989, 470 p. Nouvelle édition corrigée, Paris, Fayard, 1994, 470 p. (ISBN 978-2-21301-889-8) ;

***Des Étrangers dans la Résistance***, Paris, Éditions de l'Atelier, & Champigny-sur-Marne, Musée de la Résistance nationale, 2002, 126 p. [postf. Dominique Schnapper]. Réédité en 2013 avec le DVD La Traque de l'Affiche rouge (cf. infra) (ISBN 978-2-7082-4247-0).

Il a été conseiller historique du film *Hôtel du Parc* (Pierre Beuchot), et coauteur d'un autre, *Les voyages du Maréchal*. Il est l'auteur de trois documentaires avec Jorge Amat (***La traque de l'Affiche rouge, Maréchal, nous voilà ? La propagande sous Vichy*** et ***La France des camps***), coproduits et diffusés par France-Télévisions (France 2) en mars 2007 et en avril 2010.

## 5. Bibliographie et filmographie

### Livres

Stéphane Courtois, Denis Peschanski et Adam Rayski, *Le Sang de l'étranger : les immigrés de la MOI dans la Résistance*, Paris, Fayard, 1989, 470 p. Nouvelle édition corrigée, Paris, Fayard, 1994.

*Dictionnaire historique de la Résistance* (sous la dir. de François Marcot, avec la collab. de Bruno Leroux et Christine Levisse-Touzé), Paris, Robert Laffont, 2006

Pascal, Ory, *Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France* (sous la dir. de), Paris, Robert Laffont, 2013.

Philippe Robrieux, *L'Affaire Manouchian. Vie et mort d'un héros communiste*, Paris, Fayard, 1986.

Arsène Tchakarian, *Les Francs-tireurs de l'Affiche rouge*, Paris, Messidor, 1986.

Olivier Wieviorka, *Histoire de la Résistance, 1940-1945*, Paris, Perrin, 2013.

*Mont-Valérien. Un lieu d'exécution dans la Seconde Guerre mondiale. Mémoires intimes, mémoire nationale*, Rennes, Editions Ouest-France, 2020.

### Films et documentaires

*L'Affiche rouge*, film de Franck Cassenti, 1976

*La Traque de l'Affiche rouge*, film-documentaire de Jorge Amat et Denis Peschanski, 2006

*L'Armée du crime*, film de Robert Guédiguian, 2009

Pour le transfert de des cendres de Missak Manouchian au Panthéon. Extrait / 2021 11 13 / V1.0  
Aline Girard et Jean-Pierre Sakoun, pour Unité Laïque



*Arsène Tchakarian, mémoire de l’Affiche rouge*, film-documentaire de Philippe Violet, 2017

*Les Brûlures de l’histoire. L’Affiche rouge*, film-documentaire de Christophe Muel, 2017

## Annexe 1

### Communiqué de presse d'Unité laïque du 16 mai 2021



#### POUR QUE MISSAK MANOUCHIAN ACCOMPAGNE JOSÉPHINE BAKER AU PANTHÉON

*« Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. » Missak Manouchian, Lettre à Mélinée, Prison de Fresnes, 21 février 1944*

L'association **UNITÉ LAÏQUE** soutient pleinement l'initiative de Laurent Kupferman demandant le transfert des cendres de **Joséphine Baker** au Panthéon.

Joséphine Baker a toujours manifesté son amour de la France républicaine et laïque et sa reconnaissance pour ce pays antiraciste qui fut la terre d'accueil de tant d'artistes noirs américains, qui trouvaient enfin dans notre pays la dignité et l'humanité qu'on leur refusait outre-Atlantique.

Joséphine Baker incarne l'engagement des femmes et des étrangers dans la résistance, dans la lutte contre le nazisme et pour l'égalité des droits. Il est d'autres histoires qui illustrent, elles aussi, le dévouement de ces étrangers, Français par le sang versé, amoureux de la liberté et des Lumières, nourris de la mémoire de la grande Révolution, qui ont combattu l'ennemi nazi sur le sol de la France, occupée et sous le joug.

L'un des plus emblématiques, des plus héroïques, des plus dévoués à la cause de l'antiracisme et de l'universalisme, fut sans conteste **Missak Manouchian**, responsable des « Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée » en Île-de-France, immortalisé par « L'Affiche rouge ».

Il était l'un de ces Arméniens industriels, venus en France, leur « pays de préférence », après le terrible génocide perpétré par la Turquie en 1915, qui se sont assimilés à la République pour le plus grand bonheur du peuple français dont ils sont devenus une composante indispensable.

La gaulliste et le communiste, la résistante FFL et le résistant FTP-MOI, l'Américaine se délivrant du joug de la ségrégation et du racisme, l'Arménien de la terrible oppression ottomane. Tous deux émancipés grâce à la République française, aux rivages de laquelle ils abordèrent avec espoir et qui sut leur donner la liberté, l'égalité et la fraternité. Ils surent sans peur, sans retenue, se battre pour elle, en son nom, et, pour Missak, jusqu'au sacrifice.

Quel plus bel hommage que de placer ces deux grands Français côte-à-côte dans le sanctuaire national, afin de rappeler que c'est par les Lumières, l'universalisme et les idéaux républicains que l'immense générosité de notre pays s'exerce auprès des persécutés et des opprimés du monde entier. C'est grâce à eux aussi, transfigurés par l'amour de la Patrie, que nous pouvons vivre libres aujourd'hui.

Oui, honorons **Joséphine Baker** et **Missak Manouchian**, héroïques enfants de la République française. Qu'ils reposent au Panthéon, terre d'accueil de ces deux Français de cœur, héros de la Résistance.

**Unité Laïque est une association qui a pour objet la défense, la promotion et le développement de la laïcité et des principes républicains en France, dans l'Union européenne et dans les instances internationales et supranationales. Elle attache une importance particulière au maintien et au respect de la laïcité dans les institutions de l'État et dans les collectivités territoriales.**  
**Elle œuvre à l'unité des laïques.**

Bureau : Jean-Pierre Sakoun, président ;  
Philippe Foussier, Benoît Graisset-Recco, Sylviane Roche, Khadija Unai, vice-présidents ;  
Aline Girard, secrétaire ; Anne Salzer, secrétaire adj. ; Claude Boucher, trésorier.

Pour contacter Unité laïque - tél : 06 08 03 57 31 – Mèl : [jpsakoun-president@unitelaique.org](mailto:jpsakoun-president@unitelaique.org)

UNITÉ LAÏQUE – COMMUNIQUÉ DE PRESSE 030521  
PARIS, LE 16 MAI 2021

## Annexe 2

### Déclaration de principe d'Unité Laïque



#### UNITÉ LAÏQUE DÉCLARATION DE PRINCIPE

##### Une histoire qui nous engage

L'histoire, la géographie et le peuplement de la France ont contribué à l'édification d'une société présentant des caractères politiques, économiques, culturels et sociaux uniques.

Chaque pays peut certes faire état de ses particularismes et de l'empreinte laissée par un cheminement singulier. Peu sont ceux, pourtant, qui ont tracé une voie aussi originale que la France. Notre pays fut à la fois l'un des plus peuplés du monde jusqu'au début du 19<sup>ème</sup> siècle, l'une des plus anciennes entités politiques nationales et le premier porteur d'une **forme d'organisation politique républicaine**, revendiquée dès le 16<sup>ème</sup> siècle, en opposition à la forme impériale adoptée par la plupart des royaumes et des empires qui couvraient la surface du globe à la veille de la Révolution française.

À ces spécificités, les Français ajoutent d'avoir mené jusqu'à son terme une révolution qui a ébranlé le monde et jeté les bases d'un régime qui fut et reste le paradigme de la pensée des Lumières en action. On peut dire que les Français ont largement contribué à « l'invention » de la modernité politique, qui préside au régime sous lequel ils vivent depuis près de 250 ans.

Les caractéristiques de cette organisation sont :

- **La souveraineté du peuple** sans référence à une figure incarnée qui en serait le symbole ; chaque Français est porteur d'une parcelle de cette souveraineté.
- **La construction collective d'un projet politique** dans lequel s'inscrivent la **souveraineté partagée** et la **liberté de chacun**, acquise par **l'émancipation de tous** et pas seulement par un droit des individus, qui serait la raison ultime de l'organisation de la société.
- **La séparation du religieux et du politique**, destinée à garantir l'autonomie de chacun face à la propension des religions à contrôler le fonctionnement de la société.

Ce sont ces qualités qui déterminent la nature d'un régime avant tout **politique**, dont les membres sont **citoyens par adhésion aux principes et aux idéaux** et non parce qu'ils appartiendraient à une « race », à une ethnie ou qu'ils partageraient une religion. En Europe, **l'exigence de liberté de conscience** est née du viol systématique des esprits par l'Inquisition et de la dévastation des Guerres de religion. Ce principe est donc **opposé à toute « liberté de croyance »** qui donnerait les mains libres aux exigences des Églises. **La liberté de conscience autorise le rire et la dérision à propos des croyances**, et corrige la violence des passions



religieuses par l'ironie platonicienne. C'est l'ensemble de ces caractéristiques qui modèle la **République française** et le **Peuple français**.

Cette **construction politique unique** a été progressivement inscrite dans les textes qui nous gouvernent à partir de la **Révolution française**. On peut même la reconnaître dans une variété de décisions politiques et législatives qui remontent pour certaines au Moyen-âge, comme la transformation du roi des Francs (Rex francorum) en roi de France (Rex franciae) ou l'édit royal statuant que « **le sol de France affranchit l'esclave qui le touche** ». Citons aussi le dénouement des Guerres de religions qui vit le roi Henri IV redevenir catholique **en subordonnant la foi à l'unité** de ce que l'on pouvait déjà appeler **la Nation**.

### **Des idéaux et des principes sans égal**

Sur la base de cet édifice national et républicain, en France plus qu'ailleurs en Europe, a émergé progressivement la figure d'un **citoyen autonome, rationnel et politique**, maître de son destin et prêt à donner corps à cette **aspiration au bonheur** que lui léguaient les philosophes, « **une idée neuve en Europe** ». C'est à partir de cette histoire et de la volonté de rendre vivants ces idéaux que la Révolution, par l'empreinte indélébile qu'elle a laissée sur le peuple français, a engendré et inspiré les grands textes qui nous gouvernent encore :

- Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 ;
- Grandes lois d'émancipation civile de 1789-1793 ;
- Abolition de l'esclavage en 1794, renouvelée en 1848 ;
- Premier décret de séparation des Églises et de l'État de 1795 ;
- Lois scolaires laïques de 1879-1886 ;
- Fin du délit de blasphème et liberté d'expression par la loi du 27 juillet 1881 ;
- Séparation définitive des Églises et de l'État par la loi du 9 décembre 1905, assurant la liberté de conscience ;
- Préambule et premiers articles de la Constitution de 1946, repris dans la Constitution de 1958 qui nous régit aujourd'hui ;
- Loi de défense de la laïcité scolaire du 15 mars 2004.

Ces innovations politiques remarquables ont été, des siècles durant, combattues tant de l'extérieur que de l'intérieur. Elles étaient et restent porteuses d'un danger pour tous les régimes et toutes les idéologies qui n'acceptent pas **qu'un peuple se construise sans référence à un dieu transcendant** ou à des **fantasmes ethno-raciaux**, ou que **la liberté de chacun ne soit effective et réelle que lorsque tous sont émancipés**. Depuis 1789 aucun des régimes politiques qui ont vu le jour n'a pourtant réussi à offrir une proposition démocratique plus convaincante et plus opératoire que **la république laïque, démocratique et sociale** qui nous gouverne.



## Les objectifs d'Unité Laïque

Ce sont ces principes et leur application que défend, illustre et promeut l'association **Unité Laïque**. Nous sommes bien conscients qu'un idéal n'est jamais atteint ; mais il montre la voie. Les marins trouvent leur chemin sans erreur en se guidant aux étoiles, mais savent bien qu'ils n'atteindront jamais les étoiles. S'il est donc essentiel de critiquer nos manquements et de stimuler sans cesse notre capacité à donner vie à ces principes, il est encore plus important de rappeler que ceux-ci **doivent être maintenus, étendus, défendus**, plutôt que de vouloir les abandonner parce que nous peinons à les appliquer.

**Unité Laïque** s'engage pour l'édification d'une **société humaniste** où chacun reconnaît en l'autre, quelles que soient ses différences, **un semblable, digne de fraternité**. Pour cette raison, **toute forme de racisme est combattue** par **Unité Laïque** au nom de **l'universalisme**.

**Unité Laïque** s'engage pour **la liberté de chacun en assurant celle de tous les êtres humains** par **l'émancipation** vis-à-vis des contraintes culturelles, ethniques, sexuelles et religieuses. Des corps intermédiaires qui ne tirent leur légitimité que de l'habitude ou de la tradition tentent sans cesse de les leur imposer. Libre à chacun d'adhérer de son propre gré aux obligations qu'édictent de telles associations, mais à la condition de ne **jamais aliéner la liberté des autres** et de ne **jamais déroger à la dignité humaine**.

**Unité Laïque** défend **l'idéal d'une société démocratique et pacifique** dans laquelle il n'est nul besoin de recourir à la violence pour faire **respecter les droits politiques, économiques et sociaux** des citoyens qui la composent.

Dans ce combat, **Unité Laïque** accorde une importance fondamentale à **la réhabilitation de l'école publique** comme fabrique du citoyen laïque et républicain et à **l'adhésion des jeunes Français à ces idéaux**. **Unité Laïque** s'attache en outre à **la défense de tous les citoyens menacés par le totalitarisme obscurantiste et intégriste**.

Les conditions de la mondialisation, les évolutions cognitives engendrées par les révolutions technologiques, la dépersonnalisation des peuples sous la bannière de l'égoïsme, la multiplication de revendications communautaires qui tendent vers une dictature des identités, rendent plus crucial que jamais **le combat pour le maintien et le développement de l'idéal laïque et républicain**.

**Liberté, égalité, fraternité ; universalisme et émancipation ; projet politique commun d'une société solidaire, démocratique et sociale**. Tels sont les idéaux qui fondent la république laïque.

**C'est à leur concrétisation que se consacre Unité Laïque dans le cadre national, mais aussi en Europe**. Nous nous réclamons du principe laïque, principe rassembleur et unificateur entièrement tourné vers la liberté de conscience et l'émancipation.



### POUR QUE MISSAK MANOUCHIAN ACCOMPAGNE JOSÉPHINE BAKER AU PANTHÉON

*« Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. » Missak Manouchian, Lettre à Mèlinée, Prison de Fresnes, 21 février 1944*

L'association **UNITÉ LAÏQUE** soutient pleinement l'initiative de Laurent Kupferman demandant le transfert des cendres de **Joséphine Baker** au Panthéon.

Joséphine Baker a toujours manifesté son amour de la France républicaine et laïque et sa reconnaissance pour ce pays antiraciste qui fut la terre d'accueil de tant d'artistes noirs américains, qui trouvaient enfin dans notre pays la dignité et l'humanité qu'on leur refusait outre-Atlantique.

Joséphine Baker incarne l'engagement des femmes et des étrangers dans la résistance, dans la lutte contre le nazisme et pour l'égalité des droits. Il est d'autres histoires qui illustrent, elles aussi, le dévouement de ces étrangers, Français par le sang versé, amoureux de la liberté et des Lumières, nourris de la mémoire de la grande Révolution, qui ont combattu l'ennemi nazi sur le sol de la France, occupée et sous le joug.

L'un des plus emblématiques, des plus héroïques, des plus dévoués à la cause de l'antnazisme et de l'universalisme, fut sans conteste **Missak Manouchian**, responsable des « Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée » en Île-de-France, immortalisé par « l'Affiche rouge ».

Il était l'un de ces Arméniens industriels, venus en France, leur « pays de préférence », après le terrible génocide perpétré par la Turquie en 1915, qui se sont assimilés à la République pour le plus grand bonheur du peuple français dont ils sont devenus une composante indispensable.

La gaulliste et le communiste, la résistante FFL et le résistant FTP-MOI, l'Américaine se délivrant du joug de la ségrégation et du racisme, l'Arménien de la terrible oppression ottomane. Tous deux émancipés grâce à la République française, aux rivages de laquelle ils abordèrent avec espoir et qui sut leur donner la liberté, l'égalité et la fraternité. Ils surent sans peur, sans retenue, se battre pour elle, en son nom, et, pour Missak, jusqu'au sacrifice.

Quel plus bel hommage que de placer ces deux grands Français côte-à-côte dans le sanctuaire national, afin de rappeler que c'est par les Lumières, l'universalisme et les idéaux républicains que l'immense générosité de notre pays s'exerce auprès des persécutés et des opprimés du monde entier. C'est grâce à eux aussi, transfigurés par l'amour de la Patrie, que nous pouvons vivre libres aujourd'hui.

Oui, honorons **Joséphine Baker et Missak Manouchian**, héroïques enfants de la République française. Qu'ils reposent au Panthéon, terre d'accueil de ces deux Français de cœur, héros de la Résistance.

**Unité Laïque est une association qui a pour objet la défense, la promotion et le développement de la laïcité et des principes républicains en France, dans l'Union européenne et dans les instances internationales et supranationales. Elle attache une importance particulière au maintien et au respect de la laïcité dans les institutions de l'État et dans les collectivités territoriales. Elle œuvre à l'unité des laïques.**

Bureau : Jean-Pierre Sakoun, président ;  
Philippe Fossier, Benoît Graisset-Recco, Sylviane Roche, Khadija Unal, vice-présidents ;  
Aline Girard, secrétaire ; Anne Salzer, secrétaire adj. ; Claude Boucher, trésorier.

Pour contacter Unité laïque - tél : 06 08 03 57 31 – Mèl : jpsakoun-president@unitelaique.org

UNITÉ LAÏQUE – COMMUNIQUÉ DE PRESSE 030521  
PARIS, LE 16 MAI 2021



## Annexe 4

### Pour le transfert des cendres du groupe Manouchian au Panthéon

**Tribune Jean-Marc Germain Député des Hauts-de-Seine, publiée dans le journal Le Monde le 20 février 2014**

*Aussi, après soixante-dix ans, est-il temps de répondre au vœu exprimé par Missak Manouchian dans la lettre rédigé avant son exécution, « Honorer notre mémoire dignement ».*

Le 21 février 1944, 22 membres du groupe Manouchian étaient fusillés au Mont-Valérien par les Nazis. Une femme, condamnée avec eux, Olga Bancic, sera décapitée le 10 mai 44, à Stuttgart. Trois autres étaient déjà tombés au combat : Haïk Tébirian, Ernst Blaukopf et J. Cliscitch. Seuls deux combattants de ce groupe ont survécu : Henry Karayan, décédé en 2012 et Arsène Tchakarian, qui fut promu Chevalier de la Légion d'Honneur la même année. On sait maintenant que Micha et Knar Aznavourian, parents de l'artiste emblématique de la chanson française, Charles Aznavour, faisait partie de ceux que l'on nommait les « Terroristes de l'Affiche Rouge ».

La veille de son exécution, Missak Manouchian, leur chef, écrivait à sa femme Méliné : « Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. » Le 21 février 2014, le président de la République répondra à cette attente, qui a, hélas, duré trop longtemps, en rendant hommage à ces défenseurs de notre liberté sur les lieux mêmes de leur exécution.

Mais ce geste, pour être mémorial, ne répond qu'en partie au symbole et au sens que ce groupe porte en lui. Rappelons l'essentiel : hormis trois d'entre eux, aucun n'était français. Tous des apatrides, Espagnols traqués par le franquisme, Polonais, Roumains, Hongrois fuyant l'oppression nazi, Italiens pourchassés par le fascisme mussolinien et Arméniens rescapés du génocide de 1915. Pour eux, la France n'était pas seulement une terre d'asile, mais le dernier refuge de la liberté. En défendant la liberté de la France, ils ne se battaient ni pour leur famille, car la plupart l'avait perdue, ni pour leurs biens, car ils avaient dû les abandonner, ni pour la gloire, car ils œuvraient dans l'ombre, ni pour une idéologie partisane, car, bien que communistes, ils n'avaient qu'un seul adversaire, la servitude. Ils se sont battus simplement pour la France, avec tout ce qu'elle porte en elle, sans demander, comme dit le poème d'Aragon, « ni gloire ni les larmes, ni l'orgue ni la prière aux agonisants. » Ils font partie de ce cortège d'ombres défigurés dont parlait Malraux, et en cela, ils ont rejoint Jean Moulin. Combattants de la paix, ils ont rejoint Jean Jaurès. Révoltés contre l'esclavage, ils ont rejoint Victor Schoelcher. Etrangers et apatrides venus des quatre coins de notre continent, ils ont préfiguré par leur fraternité de cœur et d'armes ce qui deviendra l'Europe d'aujourd'hui, et en cela ils ont rejoint Jean Monnet.

Ils les ont rejoints par l'esprit, mais pas par le corps, ni dans le symbole, ni dans l'hommage. Car si ces « Grands Hommes » ont reçu pour signe de gratitude de la République d'être inhumés au Panthéon, les membres de l'Affiche Rouge exécutés au Mont-Valérien attendent toujours, dans leur cimetière d'Ivry, la reconnaissance officielle de la Patrie. Leur place est auprès de ceux qui les ont précédés car ils incarnent ceux qui, dans l'ombre, dans l'oubli de soi-même et parfois au prix du mépris, se battent pour que la France reste fidèle à elle-même.

Pour le transfert de des cendres de Missak Manouchian au Panthéon. Extrait / 2021 11 13 / V1.0  
Aline Girard et Jean-Pierre Sakoun, pour Unité Laïque



En cette période d'incertitude où se pose la question lancinante de l'identité française, est venu le moment de proclamer par un hommage-symbole que cette identité ne tient pas aux origines ethniques des citoyens que nous sommes, car la plupart des membres de l'Affiche Rouge, on l'a dit, étaient étrangers et apatrides. Elle ne tient pas non plus à la religion, car ils étaient par tradition apostoliques, catholiques, juifs ou athées. Elle ne tient pas non plus, enfin, à un repli sur soi-même, parce qu'ils nous ont appris, par le don de leur vie, que la France qu'ils défendaient était la terre de la générosité. L'identité française tient dans ce que l'on apporte à la France autant que dans ce que la France apporte.

Aussi, après soixante-dix ans, est-il temps de répondre au vœu exprimé par Missak Manouchian dans la lettre rédigé avant son exécution, « Honorer notre mémoire dignement ». En transférant leurs cendres et leur message sous la coupole de ce temple laïc qu'est le Panthéon, les générations présentes et futures apprendront qu'avant d'avoir le visage de la solidarité et de la liberté, la France et l'Europe, dans lesquelles elles vivent, avaient celui de ces hommes et de cette femme, placardé sur le ban infamant de l'Affiche Rouge.

Jean-Marc Germain (Député des Hauts-de-Seine)